SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements
82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

RAPPORT

cofrac ESSAIS

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande : **VALORISATION AGRO BTC (3616)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **10/12/2021**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-2021-6509**
Rapport autorisé le : **17-DÉC. -2021 17:22**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO21-32726 / BTC prélevé le 08-DÉC. -2021 00:00
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		10/12/2021				49	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	10/12/2021	*			41.5	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00078	10/12/2021	*			16.06	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	15/12/2021	*			11.22	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	15/12/2021	*			112.20	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	15/12/2021	*			0.87	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	15/12/2021	*			8.70	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	15/12/2021				12.9	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	16/12/2021	*			4.4	mg/kg MS		
Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	15/12/2021	*			1.5	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			6824	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021				<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			5.69	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			1.9	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			5.8	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			56.6	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			605	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			93277	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			0.06	% sur brute		
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	16/12/2021	*			4.6	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			0.51	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			215	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			9.2	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			27.3	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			99.5	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			26144	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	15/12/2021	*			1606	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	15/12/2021				2295	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/12/2021	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/12/2021	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/12/2021	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/12/2021	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/12/2021	*		r	0.014	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/12/2021	*		r	0.019	mg/kg MS		

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements
82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

RAPPORT

cofrac ESSAIS

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/12/2021	*		r	0.014	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	10/12/2021			r	0.099	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/12/2021	*		r	0.60	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/12/2021	*		r	0.29	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/12/2021	*		r	0.24	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	13/12/2021	*		r	4.16	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	10/12/2021	*		r	0.154	% MB		
pH	NF EN 15933	10/12/2021	*		r	8.4	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	10/12/2021				20.0	°C		
Refus	NF EN 16179	13/12/2021				<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	13/12/2021	*			0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :
Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :
BO : BOUE

Jean-François MOISAN
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 2021-49
Siccité (moyenne d'analyses quotidiennes) : 41,5 %

☒ Boue Seine Aval +
☐ Boue Réglementaire
☐ Boue non Epandable
☐ Boue non Conforme. FNC n°_____

Date : 17/12/21 Visa : Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP Service public de l'assainissement francilien	DLE Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 0141195364 E-mail : receptionlabo@siaap.fr	RAPPORT

Votre commande : **BACTERIO BTC (3619)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **06/12/2021**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-LAM-2021-6428**
Rapport autorisé le : **20-DÉC. -2021 08:39**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO21-21861 / BTC prélevé le **06-DÉC. -2021 07:00**
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

	Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité
	Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00058	06/12/2021				Absence	UFC/gMS
	Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	06/12/2021				<5.60E+00	NPP/gMS
	Semaine prélèvement		06/12/2021				49	-

Observations liées aux résultats :
Matière sèche : 41.3% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-6287)
Résultats :
- E. Coli = <5.6 NPP/mL
- Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende :
BO : BOUE

Yves ZARZELLI
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 2021-49

Microbiologie :

☒ Coliformes thermotolérants : /g MS
☒ Escherichia coli : /g MS

DATE : 27/12/21 VISA Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.